

Contact :



Philippe DIEULOT



philippe.dieulot@partenaireif.fr



06.51.47.39.51



Calendrier :

Sur demande.



Modalité de formation :

En présentiel à dates fixes.



Pré-requis :

- Aucun pré-requis.



Durée :

Formation : 07H



Lieu(x) :

- 23 rue du Général Chanzy
62100 CALAIS
- En entreprise



Coût :

Contacter M. Dieulot.



Accessibilité :

Référent handicap :



Adeline SIX

adelinesix@partenaireif.fr

La formation doit permettre aux participants d'être sensibilisés et formés à la problématique de l'illettrisme, d'identifier le public, d'accompagner et d'orienter ce public.

Contenu :

- 1) **Informer, sensibiliser** : distinctions des situations (illettrisme, analphabétisme, FLE, remise à niveau, illectronisme, troubles « dys »), définitions des savoirs/compétences de base et les représentations de l'illettrisme.
- 2) **Repérer, outiller** : les indicateurs révélateurs de situation de non-maîtrise des compétences de base, l'analyse des productions d'écrits, la détection des stratégies de contournement, la présentation d'une grille de repérage.
- 3) **Accompagner, orienter** : l'argumentaire pour faire accepter la formation au public repéré en non-maîtrise de compétences de base, les dispositifs de formation aux compétences de base.

Méthode :

- PowerPoint, discussions et échanges ;
- Apports théoriques et méthodologiques du formateur ;
- Cas pratiques, mises en situation et QCM ;
- Exposés suivis de périodes de questions/réponses.

Publics concernés :

- Responsables d'entreprises et/ou tout professionnel en contact avec du public

Modalités d'évaluation

- Questionnaires de satisfaction à chaud à l'issue de la formation et à froid pour mesurer la mise en pratique de la formation ;
- Attestation de formation.

Indicateur de résultats (2023)

- 543 personnes ont participé à la formation dont 106 en 2025.